



CLUPP 2015

Compte rendu

Le Comité Local des Usagers du Port de Palavas s'est réuni le 23 novembre 2015 à 18 heures dans l'amphithéâtre du Nautilus en présence de Mr Christian JEANJEAN, Maire de Palavas-Les-Flots, Mr Max JEANJEAN, Adjoint au Maire Délégué au port et Mr Bruno JEANJEAN, Maître de port de Palavas-Les-Flots.

L'assemblée des plaisanciers était particulièrement bien représentée avec plus de 150 participants.

18h30 : Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie l'assemblée pour sa présence et son implication dans la vie des sites portuaires de la commune.

Il passe ensuite aux différents points de l'ordre du jour :

1. Présentation de l'enquête de satisfaction portuaire

Mr Max JEANJEAN, Adjoint au Maire délégué au port, prend la parole et informe l'assemblée du développement des prestations offertes par le port avec la création et l'animation d'un service de tourisme à la capitainerie de la Base Paul Riquet. Ce dernier propose des prestations adaptées aux besoins de la plaisance, du tourisme fluvial et des camping-cars. La mutualisation des moyens entre le port et le tourisme permet également d'offrir un service d'accueil à la capitainerie de la Base Paul Riquet, 7/7 jours en haute saison pour les plaisanciers, depuis l'été 2015. Il présente Patricia EVRAT, Directrice de développement touristique portuaire, qui dirige cette « Espace Tourisme » et est à l'initiative de l'enquête qualité.

Mr Max JEANJEAN annonce ensuite la présentation de la 1^{ère} enquête de satisfaction réalisée auprès des plaisanciers en 2015. Cette enquête s'inscrit dans le cadre des démarches qualifiantes engagées depuis plusieurs années par le port de plaisance de Palavas-Les-Flots. Il demande à Patricia EVRAT de procéder à cette présentation.

Ce qu'il faut retenir de cette enquête de satisfaction :

- a. Une forte implication des plaisanciers avec 637 questionnaires retournés et traités pour les deux sites portuaires. Soit 45,55% de représentation des plaisanciers du port en mer et 40,85% de la Base Paul Riquet. Fait rare dans le cadre d'une enquête de satisfaction interne : Les plaisanciers se sont identifiés à 96,66% pour le port en mer et 100% pour la Base Paul Riquet. Ces identifications ont permis la mise en place de mesures selon les attentes, les secteurs ou au « cas par cas ».
- b. Une appréciation globale très positive avec 90% d'indice de satisfaction pour le port en mer et 94% pour la Base Paul Riquet
- c. Une mention toute particulière pour l'accueil –tous secteurs confondus- avec 96,66% de satisfaction au port en mer sur 99% exprimés et 90% pour la Base Paul Riquet sur 95,70% exprimés.

Cet indice de satisfaction de l'accueil est à pérenniser

- d. Cette enquête a mis en lumière des pistes d'amélioration de la qualité principalement sur deux secteurs :
- Le stationnement
 - Les services à terre au niveau des sanitaires au port en mer
- e. Il ressort également de cette enquête l'utilité de la mise en place d'outils de sensibilisation portant sur les bonnes pratiques en termes de : Stationnement, sécurité, environnement, pompe à eaux noires, déchets...

Max JEANJEAN suggère de renouveler cette enquête d'ici 2 ou 3 ans, après l'application de mesures correctives.

La présentation de l'enquête projetée lors du CLUPP 2015 sera prochainement en ligne sur le site de la ville : www.palavaslesflots.com – « Port en mer et port intérieur »

L'intégralité des résultats de l'enquête est disponible à la consultation au bureau du tourisme situé à la Capitainerie de la Base Paul Riquet

2. Tarifs portuaires

MAX JEANJEAN, adjoint délégué au port informe l'assemblée d'une augmentation symbolique des emplacements et prestations du port ; à savoir : + 0,5%.

L'assemblée fait part de sa satisfaction quant à la très faible augmentation.

Monsieur le Maire félicite Max JEANJEAN et son équipe pour la bonne gestion du port.

3. Travaux et aménagements 2016

Bruno JEANJEAN expose les différents travaux et aménagements programmés pour 2016 :

- Base Paul Riquet :
 - Réfection des réseaux d'eau et d'électricité.
 - Remplacement des bornes électriques par des bornes « dernière génération » au port fluvial
- Port en mer :
 - Changement des pieux du ponton « E »
 - Changement des bornes et du réseau électrique au ponton « F »
 - Rénovation du poste de distribution électrique pour un modèle « dernière technologie »
 - Rénovation totale des sanitaires
- Lez :
 - Rénovation de 100 à 120 mètres de pontons chaque année

4. Présentation d'un projet de parking

Le Maire reprend la parole et expose à l'assemblée qu'en raison de la problématique de stationnement soulevée par les plaisanciers lors de l'enquête de satisfaction un parking supplémentaire pourrait être envisagé.

Ainsi, Monsieur le Maire présente à l'assemblée un projet de parking d'un étage, dont tout le rez – de chaussé serait réservé exclusivement aux plaisanciers

5. Elections

Bruno JEANJEAN rappelle à l'assemblée les objectifs et modalités de ces élections.

Il s'agit d'élire 3 représentants titulaires et 3 suppléants au Conseil Portuaire.

14 candidats se proposent. Le Maire suggère à chacun de se présenter et d'exprimer ses motivations à intégrer le Conseil Portuaire ; ceci afin que l'assemblée puisse voter en toute objectivité.

Le vote s'est déroulé en la forme accoutumée, à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

Titulaires

M. ANUS Maxime

M. CAUT Pierre

M. BALDIN René

Suppléants

M. BILELLA Richard

M. CHEMINEAU Thierry

M. REDON François

20h30, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire propose de partager le verre de l'amitié